



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarantième session

Bonn, 4-15 juin 2014

Point 18 a) de l'ordre du jour

Questions administratives, financières et institutionnelles:

Questions financières

Questions financières

Projet de conclusions proposé par le Président

Additif

Recommandation de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

À sa quarantième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre a recommandé l'examen et l'adoption, par la Conférence des Parties à sa vingtième session, du projet de décision ci-après:

Projet de décision -/CP.20

Questions financières

La Conférence des Parties,

Constatant que l'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 60/283, a approuvé l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public aux fins de la présentation des états financiers à l'échelle du système des Nations Unies,

Constatant également que, conformément au calendrier établi par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, il est prévu que le secrétariat de la Convention établisse ses premiers états financiers conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public en avril 2015,

Ayant examiné les modifications qu'il est proposé d'apporter aux procédures financières pour la Conférence des Parties, ses organes subsidiaires et son secrétariat aux fins de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public¹,

¹ FCCC/SBI/2014/INF.9.

Approuve les modifications qu'il est proposé d'apporter aux procédures financières pour la Conférence des Parties, ses organes subsidiaires et son secrétariat aux fins de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public, dont le texte figure en annexe au document FCCC/SBI/2014/INF.9.
